

1 Cour pénale internationale
2 Chambre de première instance V
3 Situation en République centrafricaine II
4 Affaire *Le Procureur c. Alfred Rombhot Yekatom et Patrice-Édouard Ngaïssona*
5 — n° ICC-01/14-01/18
6 Juge Bertram Schmitt, Président — Juge Péter Kovács — Juge Chang-ho Chung
7 Procès — Salle d'audience n° 1
8 Lundi 22 avril 2024
9 (*L'audience est ouverte en public à 14 h 46*)
10 M^{me} L'HUISSIÈRE : [14:46:00] Veuillez vous lever.
11 L'audience de la Cour pénale internationale est ouverte.
12 Veuillez vous asseoir.
13 (*Le témoin est présent dans le prétoire*)
14 TÉMOIN : CAR-D30-P-4720
15 (*Le témoin s'exprimera en français*)
16 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [14:46:24] Bonjour à toutes et à
17 tous.
18 Madame la greffière d'audience, veuillez citer l'affaire, je vous prie.
19 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [14:46:33] Bonjour, Monsieur le Président,
20 Messieurs les juges.
21 La situation en République centrafricaine II, affaire *Le Procureur c. Alfred Yekatom et*
22 *Patrice-Édouard Ngaïssona* ; référence : ICC-01/14-01/18.
23 Je vous rappelle que nous sommes en audience publique.
24 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [14:46:49] Merci.
25 Madame Henderson.
26 M^{me} HENDERSON (interprétation) : [14:46:53] Bonjour, Monsieur le Président,
27 Messieurs les juges.
28 Le Bureau du Procureur est, aujourd'hui, représenté par M. Kweku Vanderpuye,

- 1 M. Yassin Mostfa et moi-même, Claire Henderson.
- 2 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [14:47:03] Merci.
- 3 Les représentants des victimes, je vous prie.
- 4 M^e DOUZIMA-LAWSON : [14:47:10] Bonjour, Monsieur le Président. Bonjour,
- 5 Messieurs les juges.
- 6 Je suis Maître Marie-Edith Douzima-Lawson et je représente les victimes des autres
- 7 crimes.
- 8 Merci.
- 9 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [14:47:22] Merci.
- 10 M^e VETRUCCHIO (interprétation) : [14:47:32] Bonjour, Monsieur le Président.
- 11 Les anciens enfants soldats sont représentés par moi-même, Ludovica *Vetruccio du
- 12 Bureau public du conseil pour les victimes.
- 13 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [14:47:34] Merci.
- 14 La Défense. Maître Guissé pour la Défense de M. Yekatom.
- 15 M^e GUISSÉ : [14:47:39] Bonjour, Monsieur le Président, Messieurs de la Chambre.
- 16 M. Yekatom est présent dans la salle d'audience et il est assisté aujourd'hui de
- 17 M. Florent Pages-Granier et de M^{me} Charlotte Floquet, et de moi-même, Anta Guissé.
- 18 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [14:47:53] Très bien.
- 19 Maître Knoops ou Maître Proulx ? Maître Knoops.
- 20 M^e KNOOPS (interprétation) : [14:47:58] Oui, Monsieur le Président, je vais présenter
- 21 notre équipe.
- 22 Au premier rang, Marie-Hélène Proulx, M^{me} *Szmatula ; deuxième... deuxième rang,
- 23 M. Mathias Goffe, M^{me} Melissa Beaulieu, et Clémence Fontaine, et M. Ngaïssona.
- 24 Merci.
- 25 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [14:48:18] Merci.
- 26 Nous allons entamer le témoignage du témoin D-30-P-4720.
- 27 Madame le témoin, bonjour à vous.
- 28 LE TÉMOIN : [14:48:33] Bonjour, Monsieur le Président. Bonjour à la Cour.

1 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [14:48:36] Tout d'abord, je tiens
2 à vous souhaiter la bienvenue au nom de la Chambre.

3 Vous êtes ici pour aider les juges par votre déposition dans l'affaire *Le Procureur c.*
4 *M. Ngaïssona et M. Yekatom*. Nous apprécions tout particulièrement votre présence ici
5 à La Haye pour témoigner.

6 Madame le témoin, des mesures de protection ont été mises en place afin de garantir
7 votre sécurité. Votre visage sera flouté, ce qui signifie que personne ne pourra
8 reconnaître votre visage à l'exception des gens présents dans le prétoire. Personne ne
9 pourra entendre votre véritable voix — votre voix est altérée— et nous utilisons un
10 pseudonyme. C'est la raison pour laquelle je n'utilise pas votre véritable nom, mais
11 que je vous appelle « Madame le témoin ».

12 Madame le témoin, normalement, vous devriez avoir sous les yeux une fiche, un
13 document sur lequel figure l'engagement solennel consistant à dire la vérité. Donc, je
14 vais vous demander de bien vouloir lire à voix haute ce qui se trouve sur cette carte.

15 LE TÉMOIN : [14:49:46] Engagement solennel : je déclare solennellement que je dirai
16 la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

17 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [14:49:54] Merci beaucoup,
18 Madame le témoin. Cela signifie que vous êtes désormais sous serment.

19 Nous allons entamer votre témoignage. Je vous... Enfin, M^{me} Proulx va vous
20 expliquer un certain nombre de questions pratiques : par exemple, qu'il ne faut pas
21 parler trop vite.

22 Et, Madame Proulx, sans plus attendre, je vous donne la parole pour la Défense de
23 M. Ngaïssona.

24 M^e PROULX (interprétation) : [14:50:05] Merci, Monsieur le Président.

25 QUESTIONS DE LA DÉFENSE

26 PAR M^e PROULX : [14:50:12]

27 Q. [14:50:12] Bonjour, Madame le témoin.

28 R. [14:50:14] Bonjour, Maître.

1 Q. [14:50:19] On se connaît déjà, on s'est déjà rencontrées, mais pour... pour les
2 besoins de la Cour, je me représente à nouveau. Je m'appelle Marie-Hélène Proulx. Je
3 suis une des avocates de M. Ngaïssona. Et c'est moi qui vous poserai des questions
4 en son nom aujourd'hui, demain et peut-être jusqu'à mercredi matin.

5 R. [14:50:36] D'accord, Madame... D'accord, Maître.

6 Q. [14:50:42] M. le juge Président vient de vous expliquer les mesures de protection
7 qui vous ont été accordées, donc je ne répéterai pas ce qu'il a dit, mais j'ajouterai un
8 élément d'information. Bien sûr, en principe, le procès est public, et donc, j'essaierai
9 dans la mesure du possible de poser mes questions et de faire entendre vos réponses
10 en public. Quand nous sommes en audience publique, je vous demanderai de faire
11 bien attention de ne pas donner d'éléments qui pourraient vous identifier.

12 Par contre, si, dans vos réponses, vous aimeriez faire référence à des éléments que
13 vous pensez pourraient vous identifier, dites-le-moi, et nous passerons à huis clos
14 partiel.

15 R. [14:51:26] Entendu.

16 Q. [14:51:28] Et je vous rassure, il y a certains... certains éléments de... de votre
17 témoignage qui se passeront uniquement à huis clos, étant donné la nature de votre
18 témoignage. D'accord ?

19 R. [14:51:41] D'accord, Maître.

20 Q. [14:51:44] On s'en est déjà parlé à la rencontre de courtoisie, mais je vous les
21 répète : vous et moi, nous parlons en français, donc on se comprend facilement, mais
22 tout ce que nous disons est interprété vers le sango et vers l'anglais. Et donc, c'est
23 bien important, pour donner le temps aux interprètes de faire leur travail, de parler
24 un peu lentement, si c'est possible, et aussi de faire des pauses entre la question et la
25 réponse.

26 R. [14:52:10] Entendu, Maître.

27 Q. [14:52:11] Parfait.

28 J'aurai beaucoup de questions pour vous à travers les... les prochains jours. Ah, c'est

1 possible que, parfois, mes questions ne vous semblent pas claires. Alors, si c'est le
2 cas, il faut pas de... il faut pas hésiter, demandez-moi de reformuler, et je... je
3 trouverai une autre façon de poser ma question pour qu'elle soit plus claire.

4 R. [14:52:31] D'accord, Maître.

5 Q. [14:52:31] C'est bon ?

6 R. [14:52:32] C'est bon.

7 Q. [14:52:34] O.K. Dans ce cas, j'aimerais commencer tout de suite par des questions
8 d'identification.

9 M^e PROULX : [14:52:41] Et pour ça, j'aimerais passer à huis clos partiel, s'il vous
10 plaît.

11 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [14:52:54] Oui, bien
12 évidemment. Nous passons à huis clos partiel.

13 *(Passage en audience à huis clos partiel à 14 h 53)*

14 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [14:53:14] Nous sommes à huis clos partiel,
15 Monsieur le Président.

16 M^e PROULX : [14:53:11]

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 (Expurgé)

25 (Expurgé)

26 (Expurgé)

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14 Page expurgée

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14 Page expurgée

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

- 1 (Expurgé)
- 2 (Expurgé)
- 3 (Expurgé)
- 4 (Expurgé)
- 5 (Expurgé)
- 6 (Expurgé)
- 7 (Expurgé)
- 8 (Expurgé)
- 9 (Expurgé)
- 10 (Expurgé)
- 11 (Expurgé)
- 12 (Expurgé)
- 13 (Expurgé)
- 14 (Expurgé)
- 15 (Expurgé)
- 16 (Expurgé)
- 17 (Expurgé)
- 18 (Expurgé)
- 19 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [15:12:08] Très bien.
- 20 Audience publique.
- 21 *(Passage en audience publique à 15 h 12)*
- 22 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [15:12:13] Nous sommes de retour en audience
- 23 publique, Monsieur le Président.
- 24 M^e PROULX : [15:12:28]
- 25 Q. [15:12:29] Madame le témoin, j'aimerais qu'on parle de la création du parti KNK.
- 26 D'abord, est-ce que vous pourriez nous expliquer la cellule mobile de prospection
- 27 qui a été mise en place ?
- 28 {ICR : (Expurgé)}

22/04/2024

Page 10

Les « in-court redactions » sont identifiées par la mention {ICR : texte à expurger}

1 (Expurgé)

2 (Expurgé)

3 (Expurgé)

4 (Expurgé)

5 (Expurgé)

6 (Expurgé)

7 (Expurgé)

8 (Expurgé)

9 (Expurgé)} Voilà la cellule mobile

10 de prospection.

11 Q. [15:14:35] Et ça, c'était la première étape de la création du KNK ; c'est bien ça ?

12 R. [15:14:40] C'était la... la toute première étape. Chaque équipe avait un certain
13 nombre de... de préfectures, de régions à visiter, à parcourir. Et à la suite de ça, ça a
14 pris un mois de mission, et toutes les équipes... les trois équipes se sont retrouvées
15 avec leurs rapports présentés avec des résolutions, les préoccupations du peuple, des
16 populations que les équipes ont rencontrées. Et le rapport a été rendu et remis aux
17 trois coordonnateurs qui devaient continuer à faire le travail auprès du... du
18 Président François Bozizé.

19 Q. [15:15:40] Et, par la suite, quelle a été la deuxième étape ?

20 R. [15:15:48] La deuxième étape était la mise en place d'un comité préparatoire de
21 l'assemblée constitutive du parti *Kwa Na Kwa*.

22 Q. [15:16:07] Et c'était à quel moment ? Est-ce que vous rappelez de... c'était quand
23 que ce comité préparatoire a été créé ?

24 R. [15:16:15] La date de création, je ne l'ai pas, mais je sais que ce comité a travaillé
25 jusqu'à l'organisation de l'assemblée constitutive à Boali — c'est une ville située
26 à 105 kilomètres à la sortie nord de Bangui —, le... le mois d'août 2009.

27 (*Discussion au sein de l'équipe de la Défense*)

28 Me PROULX : [15:17:11] (*Intervention inaudible*)
22/04/2024

1 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [15:17:20] Votre microphone
2 ne fonctionne pas. Alors, il va falloir faire réparer cela, n'est-ce pas ?

3 *(Discussion entre le juge Président et la greffière d'audience)*

4 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [15:18:04] Le technicien est en
5 route, nous allons faire une petite pause. Et dès que ce sera réparé, nous
6 poursuivrons.

7 M^{me} L'HUISSIÈRE : [15:18:12] Veuillez vous lever.

8 *(L'audience est suspendue à 15 h 18)*

9 *(L'audience est reprise en public à 15 h 31)*

10 M^{me} L'HUISSIÈRE : [15:31:36] Veuillez vous lever.

11 Veuillez vous asseoir.

12 *(Le témoin est présent dans le prétoire)*

13 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [15:31:45] Il y a trois
14 techniciens dans la salle d'audience, à ce qu'on m'a dit. Alors, je les remercie
15 beaucoup. Merci beaucoup.

16 Et s'il n'y a pas d'objection majeure à cet égard, nous allons poursuivre pour... pour
17 compenser ce temps perdu jusqu'à 16 h 30.

18 Maître Proulx, vous avez la parole.

19 M^e PROULX (interprétation) : [15:32:25] Vous m'entendez ?

20 Q. [15:32:28] *(Intervention en français)* Alors, Madame le témoin, mes excuses pour
21 l'interruption ; des fois, la technologie nous fait faux-bond.

22 R. [15:32:39] *(Intervention inaudible)*

23 Q. [15:32:39] Alors, avant qu'on s'arrête vous nous aviez parlé du comité
24 préparatoire qui avait été en opération jusqu'à l'assemblée constitutive. Est-ce que
25 j'ai raison que l'assemblée constitutive, c'était donc la troisième étape de la création
26 du KNK ?

27 R. [15:32:58] La... La troisième... la troisième étape, c'était... c'était le congrès.

28 L'assemblée constitutive, c'est... c'est l'assemblée générale constitutive, c'était la

1 deuxième étape. Oui.

2 Q. [15:33:25] Et quand a eu lieu l'assemblée constitutive ?

3 R. [15:33:29] C'était le mois d'août 2009. 9... Je crois que... je crois que c'est
4 le 23 août 2009.

5 Q. [15:33:45] O.K. Et pour le moment, sans parler de vous, hein, parce qu'on est en
6 audience publique, pourriez-vous nous expliquer ce qui a été décidé pendant
7 l'assemblée constitutive d'août 2009 ?

8 R. [15:34:01] L'assemblée constitutive avait... avait choisi un bureau provisoire
9 restreint chargé de... de préparer le premier congrès du... du *Kwa Na Kwa*. Et ils
10 avaient trois mois à préparer ce congrès, qui s'était tenu en novembre 2009 à Mbaïki.

11 Q. [15:34:42] Pourriez-vous nous expliquer un peu quel était la philosophie du
12 KNK ?

13 R. [15:34:50] Le... Le KNK, c'est... c'est le *Kwa Na Kwa*, c'est un mot sango qui veut
14 dire « le travail, rien que le travail ». Donc, le KNK était le dernier né de tous les
15 partis qui étaient là avant, les grands partis, et qui s'est dit que tous ces partis parlent
16 de politique, mais le KNK voudrait vraiment aller au plus profond pour le
17 développement du pays par le travail. Il fallait que tout le monde se mette au travail.
18 Quel que soit ce que vous aviez, vous pouvez être pêcheur, c'est un travail,
19 cultivateur, vous êtes... c'est un travail, vous pouvez être balayeur de rue, c'est un
20 travail, pourvu que les gens, ils n'attendent pas, qu'ils se lèvent, qu'ils se mettent au
21 travail. Voilà le... le fondement du parti *Kwa Na Kwa*.

22 Q. [15:36:15] Et est-ce que c'était un parti qui était... qui s'adressait à tous les
23 Centrafricains, peu importe leur ethnie ou leur religion ?

24 R. [15:36:23] Absolument. Peu importe, parce que, déjà, au niveau de la cellule
25 mobile de prospection, la mission était de... de sensibiliser les populations, les
26 hommes, les femmes et la jeunesse. Pour leur dire que, voilà, les résidus de ceux qui
27 n'ont pas adhéré dans d'autres partis, le KNK les... les prenait, les rassemblait tous,
28 les invitait à le rejoindre dans ce parti pour... pour transformer le pays. C'était ça.

1 Donc, déjà, au niveau même de la cellule mobile de prospection, il fallait mettre ces
2 trois entités en place : un bureau central, un bureau des femmes et un bureau de la
3 jeunesse. C'était pour impliquer tout le monde.

4 Et par rapport à la religion, il y avait même beaucoup de... il y a des chrétiens déjà en
5 Centrafrique, parce que la majorité de la population, elle est chrétienne, très
6 croyante, et il y a un pourcentage aussi, qui n'est pas à négliger, de musulmans. Et
7 les musulmans aussi faisaient beaucoup partie du KNK.

8 M^e PROULX (interprétation) : [15:38:15] Monsieur le Président, j'aimerais obtenir un
9 certain nombre de... d'éléments d'informations personnelles en audience à huis clos
10 partiel, s'il vous plaît.

11 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [15:38:27] Huis clos partiel.

12 *(Passage en audience à huis clos partiel à 15 h 38)*

13 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [15:38:33] Nous sommes en audience à huis
14 clos partielle, Monsieur le Président.

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 (Expurgé)

25 (Expurgé)

26 (Expurgé)

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1 (Expurgé)

2 (Expurgé)

3 (Expurgé)

4 (Expurgé)

5 (Expurgé)

6 (Expurgé)

7 (Expurgé)

8 (Expurgé)

9 (Expurgé)

10 (Expurgé)

11 (Expurgé)

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (*Passage en audience publique à 15 h 49*)

21 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [15:49:46] Nous revoilà en audience publique,

22 Monsieur le Président.

23 M^e PROULX : [15:49:59]

24 Q. [15:49:59] Madame la témoin, on est de retour en audience publique, donc je vais

25 vous poser des questions assez générales. Dans vos réponses, faites bien attention

26 d'éviter de donner des éléments qui pourraient vous identifier.

27 R. [15:50:12] D'accord.

28 Q. [15:50:13] J'aimerais savoir, Madame, quand et comment avez-vous connu

1 Patrice-Édouard Ngaïssona ? C'est quand la première fois que vous l'avez croisé ?

2 R. [15:50:28] M. Patrice-Édouard Ngaïssona, c'est un homme d'affaires, je l'ai connu
3 sans l'approcher particulièrement, mais je savais ce qu'il faisait. Quand je... j'allais
4 rencontrer le secrétaire général de la Présidence, c'était le ministre... le défunt
5 ministre... il fut ministre des Affaires étrangères, ben, on se croisait à la salle
6 d'attente, on se saluait, mais je sais que c'est un opérateur économique. Donc, je l'ai
7 connu là.

8 Jusqu'au... Jusqu'à ce que l'Assemblée constitutive, il a participé à ça aussi. Et après,
9 je... je pensais qu'il était dans le KNK, il était avec nous, mais le comportement de...
10 de... du ministre Ndoutingai a fait que beaucoup de... de cadres se sont retirés du
11 KNK parce qu'il voulait que ça se concentre toujours autour de lui. Et c'est... c'est là
12 que je l'ai connu.

13 Q. [15:51:50] Vous dites que beaucoup de cadres se sont retirés du KNK, est-ce que
14 c'est aussi le... le cas de M. Ngaïssona ?

15 R. [15:51:59] Parce que, lui-même, je le voyais plus souvent, il ne... il ne participait
16 pas avec nous aux réunions, comme beaucoup d'autres personnes aussi. C'est là.
17 Mm-hm.

18 Q. [15:52:18] Est-ce qu'il cotisait au parti ?

19 R. [15:52:21] Pardon ?

20 Q. [15:52:24] Est-ce qu'il cotisait au parti ?

21 R. [15:52:28] Non. Particulièrement, des cotisations comme ça, non.

22 Q. [15:52:42] Est-ce qu'à un moment, M. Ngaïssona a été impliqué d'une façon ou
23 d'une autre dans des élections au 7^e arrondissement ?

24 R. [15:52:58] Vous savez que chez nous, les élections, si vous voulez participer à des
25 élections, il vous faut des moyens financiers. Si vous n'avez pas de moyens
26 financiers, personne ne peut vous suivre. Ensuite, si vous avez de la famille, la
27 famille, les amis qui peuvent aider, vous soutenir dans les élections, et
28 particulièrement, si vous êtes candidat à des élections législatives, vous organisez

1 des tournois, vous devez organiser des tournois pour mobiliser la jeunesse. La
2 jeunesse, dans le sport, ça réunit tout le monde, ça mobilise. Donc, mobiliser la
3 jeunesse, c'est important dans l'organisation des élections.

4 Au niveau du 7^e arrondissement de Bangui, il y avait un jeune candidat aux
5 législatives. Et il a sollicité M. Ngaïssona, qui était président de la Fédération
6 centrafricaine de football, et ensuite c'est un opérateur économique, pour l'aider.

7 {ICR : (Expurgé)}

8 (Expurgé)} Et il venait... M. Ngaïssona venait avec d'autres

9 personnes, M. Zingas, qui est ministre d'État aujourd'hui, M. Abdallah Kadre, qui
10 fut ministre aussi, beaucoup de personnes pour soutenir M. Thierry Maleyombo.

11 À ce moment, il venait et il faisait des dons, des dons de... d'équipement, des tee-
12 shirts, des tenues de sport, des ballons ; plusieurs ballons, il donnait. Voilà sa
13 contribution aux élections de M. Thierry Maleyombo.

14 Q. [15:55:53] Et est-ce que vous savez pourquoi M. Ngaïssona soutenait Thierry
15 Maleyombo ?

16 R. [15:55:59] Mais M. Thierry Maleyombo, c'est un jeune comme M. Édouard
17 Ngaïssona. Ils sont de la même génération et peut-être que c'est M. Thierry
18 Maleyombo qui sollicitait le concours de... de M. Ngaïssona. Il sollicitait le concours
19 de Abdallah Kadre, il souhaitait le concours de Zingas, qui venait pour animer les
20 meetings, pour soutenir aussi financièrement. Même l'actuel conseiller spécial,
21 M. Gouandjika aussi, il venait soutenir Thierry Maleyombo à ces élections.

22 Q. [15:56:51] C'était en quelle année, ça ?

23 R. [15:56:53] C'étaient les élections de... de 2010, 2011.

24 Q. [15:57:06] Vous avez expliqué tout à l'heure qu'en Centrafrique, si on veut se faire
25 élire, il... il faut avoir les moyens, hein. Alors, est-ce que c'est normal, en
26 Centrafrique, de donner de l'argent à des candidats dans une élection ?

27 R. [15:57:22] Absolument. Excusez-moi.

28 C'était... C'était la manière de battre campagne en Centrafrique. Quand vous
22/04/2024

1 organisez un meeting, vous avez votre profession de foi, des projets. Vous expliquez
2 au... à l'assistance, aux gens qui sont réunis pour vous écouter. Ils vous disent ils ne
3 veulent pas de ces projets, ils veulent manger maintenant ; ils veulent... ils ont faim,
4 il y en a qui vous montre le ventre, ils disent qu'ils ont faim, « il faut amener à
5 manger. » Il y en a qui dise « il faut faroter, donc il faut distribuer l'argent. Il faut
6 nous donner à manger. » Les gens, ils voient pas l'importance des projets que vous
7 voulez leur proposer, mais ils voient ce que vous leur apportez là, aujourd'hui,
8 maintenant. C'est ça. Comme ça, vous avez tout le monde derrière vous. Même s'ils
9 ne vous connaissent pas en profondeur, mais que vous leur apportez à manger, vous
10 leur donnez l'argent, ils vous suivent.

11 Il y a des... Il y a des candidats qui offrent, même lui, Thierry Maleyombo, il a offert
12 des tenues, des costumes, il offre des téléphones, il... les enveloppes, c'est... On fait
13 case par case. C'est le soir, la nuit, ils préparent les enveloppes, là, ils font maison par
14 maison, case par case, on cogne, on donne. Le savon, on met un savon, on met un
15 paquet de sucre, on met 5 000 francs, on fait case par case pour remettre à chaque
16 habitant pour être élu. Voilà.

17 Q. [15:59:35] Et est-ce que c'est comme ça dans tous les partis politiques ?

18 R. [15:59:39] Tous les partis font ça. Tous... Tous les partis font ça. Des fois, ils offrent
19 même des sachets de morceaux de viande. Ils offrent. J'ai vu ça de mes yeux. J'ai
20 vécu ça moi-même. {ICR : (Expurgé)}

21 (Expurgé)}

22 (Expurgé)}

23 (Expurgé)}

24 (Expurgé)} donc, ceux qui avaient l'argent, ils sont passés.

25 Voilà. Il faut de l'argent pour être élu. Mm-hm.

26 Q. [16:00:50] Donc, c'est pas juste dans le KNK.

27 R. [16:00:52] Non, c'est tous les partis, tous les partis font ça. Tous les partis.

28 Q. [16:01:01] Et est-ce que c'est aussi normal de donner de l'argent quand il n'y a pas
22/04/2024

1 d'élections, que les gens qui ont les moyens donc de l'argent autour d'eux ?

2 R. [16:01:11] Vous savez qu'on parle de pauvreté. En effet, nous avons un pays riche,
3 mais un pays vierge. Les gens, il y a beaucoup plus de chômeurs que ceux qui
4 travaillent. Et si dans la famille ou dans les connaissances, vous avez quelqu'un qui
5 arrive à émerger, à faire des affaires, avoir un peu plus d'argent, mais tout le monde,
6 même pas de la famille, même les connaissances, ils vont vers cette personne-là.
7 Avec les ordonnances : quand vous êtes malade, vous allez à l'hôpital, c'est
8 systématiquement une ordonnance ; l'ordonnance, la personne va parcourir tout le
9 monde, va chercher... « je vais aller chez untel pour me faire payer mon ordonnance,
10 mes médicaments. Je vais chez tel, je vais chez tel. » Donc, demander l'argent, aller
11 voir ceux qui en ont pour qu'ils aident, c'est ce qui fréquent en Centrafrique. C'est
12 fréquent chez nous.

13 Q. [16:02:38] Et est-ce qu'à votre connaissance, M. Ngaïssona était réputé pour
14 donner de l'argent autour de lui ?

15 R. [16:02:46] Je sais que M. Ngaïssona, c'est... c'est un homme qui a le cœur dans la
16 main. Je l'ai connu, mais tous, l'équipe même, les jeunes du parti, des jeunes, des
17 femmes parlent de lui parce que, dès qu'ils ont un problème, ils vont chez lui. Et
18 surtout, il habite un quartier très populeux, où il y a beaucoup de personnes, mais
19 des... des personnes qui n'ont pas les moyens, un quartier défavorisé. C'est comme...
20 c'est comme là où je vis aussi, c'est un quartier défavorisé. Lui, il habite à Boy-Rabe,
21 {ICR : (Expurgé)}, c'est connu comme des... des quartiers très défavorisés.

22 Et du coup, il ferme pas la porte, il ferme pas sa porte. Les gens, ils viennent, ils
23 demandent. Et en plus, il est président de la Fédération centrafricaine de football.
24 C'est... c'est le sport roi chez nous. Et quand il était là, à la tête de la Fédération, il y a
25 eu beaucoup d'évolution, le football a avancé. On parlait de football centrafricain qui
26 participait aussi à des tournois. Donc, déjà, ça fait qu'il soit connu. Il était connu. Et
27 les gens le sollicitent, le sollicitent beaucoup. Mm-hm.

28 Q. [16:04:35] Vous avez dit tout à l'heure que vous... vous n'étiez pas très proche de
22/04/2024

1 M. Ngaïssona. Est-ce que vous avez déjà échangé avec lui par téléphone ou par
2 email ?

3 R. [16:04:53] Par téléphone, jamais ; par email, jamais. Jamais. Je connais même pas
4 son numéro de téléphone. Mais comme ça, on a échangé. Mm-hm.

5 Q. [16:05:10] Est-ce que vous avez déjà eu des contacts avec les membres de sa
6 famille ?

7 R. [16:05:16] Jamais. Je ne connais même pas... même son épouse, je connais pas.
8 Mm-hm.

9 Q. [16:05:28] Je sais pas si vous... vous saurez, mais est-ce que vous... vous avez une
10 idée de quelle était la relation entre le Président Bozizé et M. Ngaïssona ?

11 R. [16:05:39] Ça, je... je peux pas le savoir, je peux pas le savoir. Mais je sais qu'ils
12 sont... ils sont tous de l'Ouham, mais je ne peux pas savoir les relations qu'il y a entre
13 eux. Je peux pas.

14 Q. [16:05:56] Est-ce qu'ils étaient des proches parents ?

15 R. [16:06:01] Je ne pense pas.

16 Q. [16:06:08] Est-ce que vous avez déjà entendu comment M. Ngaïssona était devenu
17 ministre dans le gouvernement de transition en février 2013 ? Comment ça s'est
18 passé ?

19 R. [16:06:23] En 2013, {ICR : (Expurgé)} ici. Je... je peux pas savoir. Je ne
20 sais pas du tout.

21 Q. [16:06:35] Je vous parle de février 2013, avant l'arrivée de la Séléka.

22 R. [16:06:40] Ah ! Ben, cette période de... de janvier 2013 à mars 2013, où il y a eu le
23 changement, {ICR : (Expurgé)}

24 (Expurgé)

25 (Expurgé)}

26 Q. [16:07:20] Est-ce que vous aviez entendu une... une rumeur ou une information
27 selon laquelle c'était la sœur du Président qui avait demandé la nomination de

28 M. Ngaïssona comme ministre
22/04/2024

1 R. [16:07:32] J'ai... j'ai pas... j'ai pas eu cette information. J'ai pas eu cette information.

2 Mm-hm.

3 Q. [16:07:45] O.K. Je vais passer à un autre sujet. Et je vous rappelle, on est en
4 audience publique, donc, vous faites bien attention.

5 R. [16:07:53] Mm-hm.

6 Q. [16:07:55] J'aimerais, si possible, que vous nous décriviez la situation de la
7 communauté musulmane en Centrafrique, sous la présidence de François Bozizé.

8 R. [16:08:08] La communauté musulmane, je suis... je suis le meilleur témoin parce
9 que, d'abord, mon mari, à l'époque...

10 Q. [16:08:25] Madame, attention de ne pas vous identifier.

11 R. [16:08:28] Oui.

12 Mais les musulmans, à l'époque, étaient bien, bien, bien soutenus par le Président.

13 Parce que, pendant le mois de ramadan, il pensait à la communauté, il envoyait des
14 vivres, des camions de vivres à la mosquée centrale ; il envoyait aux femmes
15 musulmanes, des vivres, les délégations avec des enveloppes, pour distribuer aux
16 femmes. Pendant l'organisation du pèlerinage à La Mecque, il faisait voyager une
17 vingtaine d'imams et il faisait voyager des femmes musulmanes qui n'avaient pas
18 les moyens d'effectuer leur pèlerinage. Donc, pendant les fêtes, il se rendait, il
19 s'habillait en... en grand boubou pour aller célébrer les fêtes dans les mosquées avec
20 les musulmans.

21 Et... Et au niveau du... du *Kwa Na Kwa*, tous les... les maires des communes
22 d'élevage, les maires des communes, ils étaient des... des membres du comité des
23 sages du parti *Kwa Na Kwa*. Et il leur a... a remis... il leur a offert les véhicules, ils ont
24 tous un pick-up double cabine Toyota. Ils avaient tous ça de la part de... du
25 Président Bozizé.

26 Donc, c'est ce que je sais, que c'est une communauté qui était... qui était entretenue.

27 Le Président les recevait régulièrement, jusqu'à... N'eût été le problème de... de
28 Ndoutingai, qui avait fait fouiller leurs maisons, leurs résidences pour récupérer les

1 diamants et les bijoux de leurs épouses, je crois qu'il n'y aurait pas de problème.
2 Mais par rapport à Bozizé, voilà ce que je sais, moi-même, j'ai vécu, j'ai eu à
3 bénéficier de ça aussi.

4 Voilà, Messieurs de la Cour. Mm-hm.

5 Q. [16:11:12] Alors, vous nous avez parlé tout à l'heure de la communauté islamique
6 centrafricaine et du fait que vous aviez été impliquée dans cette communauté. Est-ce
7 que, dans ce cadre-là, en 2012, vous aviez déjà entendu des doléances de la part des
8 citoyens musulmans ?

9 R. [16:11:34] Moi, je... je... je vivais parmi cette communauté parce que j'en fais partie.

10 {ICR : (Expurgé)} Jamais, on n'a su qu'il y avait quelque
11 chose qui... qui allait se produire. Jamais. {ICR : (Expurgé)}
12 (Expurgé)
13 (Expurgé)}

14 M^e PROULX : [16:12:24] Madame, on va peut-être passer à huis clos partiel.

15 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [16:12:26] Huis clos partiel.

16 *(Passage en audience à huis clos partiel à 16 h 12)*

17 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [16:12:30] Nous sommes en audience à huis
18 clos partiel, Monsieur le Président.

19 M^e PROULX : [16:12:41] Vous pouvez continuer.

20 R. [16:12:44] Justement, au niveau de la communauté, il n'y avait aucune... aucun
21 signe de... de plaintes par rapport aux musulmans. Sauf en 2010, le problème des
22 diamants s'était posé, que Ndoutingaï avait envoyé chercher des diamants, fouiller.
23 Et le Président avait reçu les... le groupe de ces collecteurs de diamants en 2010.
24 Après, on a eu les élections. Après les élections en 2012, il y avait aucune... aucun
25 signe qui montrait que les musulmans étaient mécontents. Bien au contraire.

26 C'est ma nièce qui est chrétienne qui travaille... qui travaillait à la banque, qui m'a
27 dit : « Attention, ton véhicule là, c'est aux couleurs du parti, il faut faire attention de
28 te balader avec. » Bon, j'ai dit... j'ai minimisé ça jusque... jusqu'au jour où on a... on a

22/04/2024

Page 24

Les « in-court redactions » sont identifiées par la mention {ICR : texte à expurger}

1 eu les événements... l'avènement de la Séléka. J'avais le véhicule. Voilà.

2 M^e PROULX : [16:14:07]

3 Q. [16:14:08] Est-ce que la communauté musulmane avait accès aux écoles en
4 Centrafrique ?

5 R. [16:14:16] Mais les musulmans, ils sont... je vous... je dis à la Cour solennellement
6 que le... les musulmans, ils sont même mieux, en Centrafrique, que certains... que
7 des Centrafricains de religion chrétienne. Pourquoi je dis ça ? Parce qu'au
8 KM 5 même, c'est eux qui ont l'argent, c'est eux qui ont les belles maisons, c'est
9 eux... ils mangent mieux, ils mangent bien. Et vous voyez, ils ont l'électricité.
10 Trouvez une villa d'un musulman, là, son voisin, c'est un chrétien, mais il a la
11 lampe, il s'éclaire avec la lampe. Il a les... les eaux usées, ça coule, ça va chez... chez
12 les chrétiens. Mais ils se partagent tout. Quand ils organisent des fêtes, on fait des
13 plats, on donne aux voisins, on distribue à manger aux voisins.

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 (Expurgé)

25 Mais il y a jamais eu question d'empêcher les musulmans pour fréquenter l'école. Et
26 eux, comme l'école publique n'a pas un bon niveau, mais les musulmans, ils
27 inscrivent leurs enfants... la majorité des enfants sont à l'école privée.

28 Aujourd'hui, nous avons, même au niveau des femmes musulmanes, nous avons des

1 jeunes femmes musulmanes qui ont eu le bac, qui ont le BTS, qui font la médecine,
2 qui... qui ont des niveaux très élevés. Et ça, ça nous fait plaisir.

3 Mais dire que les musulmans sont retenus, ils sont empêchés d'aller à l'école, ça
4 n'existe pas en Centrafrique.

5 Q. [16:17:43] Madame le témoin, j'aimerais qu'on retourne en audience publique
6 pour un petit moment.

7 R. [16:17:47] Oui.

8 Q. [16:17:48] Alors, faites bien attention de ne pas vous identifier.

9 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [16:17:54] Audience publique,
10 s'il vous plaît.

11 *(Passage en audience publique à 16 h 18)*

12 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [16:18:06] Nous sommes en audience publique,
13 Monsieur le Président.

14 M^e PROULX : [16:18:12]

15 Q. [16:18:12] Alors, Madame le témoin, on parlait de... du fait que les musulmans
16 avaient accès... — excusez-moi — à l'école en Centrafrique. Qu'en est-il de la
17 population musulmane qui vivait... — donc je vous ramène à l'époque de... de
18 François Bozizé — mais qui vivait dans la région du Nord-Est, vers Birao et Ndélé ;
19 est-ce que... est-ce qu'ils avaient aussi accès aux services de l'État ?

20 R. [16:18:40] Bien entendu, j'ai eu à parcourir cette zone à l'époque, mais tous les
21 services sont représentés là-bas, tous les services de l'État, la police, la gendarmerie,
22 tout ça, sont représentés là-bas. Mais il faut reconnaître que c'est des régions
23 éloignées. C'est une zone où... où il y a la... une forte densité de faune. Il y a les... Il y
24 a les bêtes sauvages. Même à l'époque, il y a... il y a 40 ans, ben on déportait les
25 personnes *(inaudible)*, les... qui faisaient la mendicité, on les menaçait de les déporter
26 à Birao, parce que c'étaient des... des régions dangereuses et inaccessibles. Voilà.

27 Q. [16:19:56] Est-ce que la saison des pluies avait aussi un rôle à jouer dans l'accès à
28 cette région ?

1 R. [16:20:01] Évidemment, parce que les routes étaient difficiles d'accès. Elles ne sont
2 pas... Elles ne sont pas carrossables. C'est difficile d'accéder à Birao, à Ndélé, mais les
3 véhicules allaient quand même. Les véhicules allaient.

4 Q. [16:20:26] Et, à votre connaissance, est-ce que le Président Bozizé a fait des efforts
5 pour inclure les populations éloignées dans le développement du pays ?

6 R. [16:20:36] En Centrafrique, il y a ce qu'on appelle la Journée internationale de
7 l'alimentation, Journée mondiale de l'alimentation. Et... Et je me souviens qu'il y
8 avait... il a pris la décision d'organiser... après Bangassou, d'organiser à... à Ndélé
9 pour pouvoir faire les routes, aller à Ndélé, organiser la Jima à Ndélé, parce que
10 lorsqu'on organise, tout ce qui est fait pour la bonne organisation, ça reste dans la
11 localité. Donc, il avait prévu ça pour 2013. C'est ce que j'ai entendu. C'est ce que
12 j'avais suivi. Mais ça n'a pas pu se faire. Ça n'a pas pu se faire.

13 Q. [16:21:39] Est-ce qu'il y avait beaucoup de musulmans qui étaient des
14 sympathisants ou des membres du KNK ?

15 R. [16:21:50] Oui. En effet, il y avait même des responsables qui étaient des
16 musulmans, des présidents des conseils préfectoraux. Donc, c'était... c'est... il y avait
17 des musulmans, beaucoup de musulmans avec lesquels j'ai même... j'ai eu à... à
18 beaucoup échanger, parce qu'on se retrouve tout le temps. J'ai des contacts aussi. Il y
19 a beaucoup de musulmans.

20 {ICR : (Expurgé)}

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)} ils sont tous membres du conseil des sages du *Kwa Na Kwa*.

23 Q. [16:22:50] Avant l'arrivée de la Séléka, comment étaient les relations entre la
24 population chrétienne et la population musulmane ?

25 R. [16:22:58] Les... La... C'était... C'était la... la cohésion totale. Les... Les musulmans,
26 ils avaient besoin des chrétiens, les chrétiens aussi avaient besoin des musulmans,
27 parce que vous allez au KM 5, vous pouvez avoir les oignons, vous pouvez avoir les
28 produits que vous n'avez pas sur... sur place. Eux, ils font plus le commerce

22/04/2024

Page 27

Les « in-court redactions » sont identifiées par la mention {ICR : texte à expurger}

1 diversifié, et... et eux aussi, ils ont besoin des légumes de nos... de nos femmes, des
2 cultivateurs chrétiens qui font les légumes, qui font l'agriculture, qui leur vendent
3 aussi leurs produits. Donc, il y avait... il y avait une cohésion entre ces
4 communautés-là. Mm-hm.

5 Q. [16:23:58] Et si on se replace en 2012, début 2013, est-ce que vous avez noté dans
6 vos relations avec... avec la population musulmane que certaines personnes se
7 sentaient menacées par la population chrétienne à ce moment-là ?

8 R. [16:24:10] Jusqu'en 2012, 2013, absolument pas. Pas de menaces. Mm-hm.

9 Q. [16:24:22] Est-ce que vous connaissez une émission de radio qui s'appelait —
10 pardonnez mon sango qui n'est pas très bon — « *Yeso alingbi ti inga* » Ça vous dit
11 quelque chose ?

12 R. [16:24:43] Oui, *Yeso alingbi ti inga*, c'est... c'était une émission à la Radio
13 Centrafrique, animée par Javon Papa, Abakar Piko et Vele Faimindci. Mais Vele
14 Faimindci, il est... il est musulman, mais pas pratiquant. Il est du Nord, il est de
15 Ndélé. Et ça parlait des... des acquis de l'époque de... de Bozizé, du Président Bozizé.
16 Ils parlaient de ça. C'est... C'est une... une radio qui parlait... C'est pas une radio
17 parce qu'ils... c'est trois... ces trois personnes, ils allaient faire des émissions à la
18 Radio Centrafrique, la radio nationale. Donc, ils n'avaient pas une station à elles. Ils
19 venaient pour une vingtaine de minutes, ils faisaient leur émission et ils sortaient.
20 Donc, ils parlaient des acquis, de ce qui se passait, l'évolution. On parlait aux jeunes
21 que, maintenant, c'est mieux. On parlait des... des salaires parce que Bozizé, à
22 l'époque, il a mis fin au système de billetage des... des fonctionnaires, où il y avait un
23 billeteur qui allait prendre l'argent et qui venait dire que « non, les salaires ne sont
24 pas payés, mais je vais vous... je vais vous prêter de l'argent. » Il faisait des
25 commerces... de l'usure. Et comme Bozizé est venu, il a mis un terme à ça, il a fait la
26 bancarisation. Donc, ces gens-là, ils parlaient plus de ça. Et... Et voilà.

27 Q. [16:26:47] À votre connaissance, est-ce que cette émission ou les trois qui
28 animaient cette émission ont déjà fait des reportages anti-musulmans ?

- 1 R. [16:27:01] Ça, non, pas du tout. À ma connaissance, je n'en ai pas entendu.
- 2 Mm-hm.
- 3 M^e PROULX (interprétation) : [16:27:11] Monsieur le Président, c'est une césure
- 4 naturelle.
- 5 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [16:27:19] Je suis d'accord avec
- 6 vous.
- 7 Merci beaucoup, Madame la témoin, mais vous n'en avez pas terminé. Nous nous
- 8 retrouverons demain à 9 h 30.
- 9 M^{me} L'HUISSIÈRE : [16:27:30] Veuillez vous lever.
- 10 (*L'audience est levée à 16 h 27*)